

Réglementation Générale

Julien Suchodoski est le référent pour les compétitions régionales, vous pouvez le contacter par mail : julien.suchodolski@ffaviron.fr (téléphone : 06 64 91 56 11).

Ce qui change pour la saison 2024-2025

Généralités

Modification des titres de champion régional J16, J18, senior, homme et femme pour deux titres de champions régionaux homme et femme (sans distinction de catégorie d'âge, hors catégorie Jeune et Master).
Les participants marquent leur pourcentage du temps pronostic de leur catégorie.

Championnat Régional Indoor

Suppression du marathon.

Championnat Régional Longue Distance

Création d'un Championnat Régional Longue Distance.

Championnat Régional Jeune et Régate d'Olivet

Le Championnat Régional Jeune est dissocié de la Régate de Bourges. Il est associé à une nouvelle Régate à Olivet à destination des Master et des débutants de la saison.

Code des régates et code des compétitions d'aviron indoor

Le code des régates et le code des compétitions d'aviron indoor de la Fédération Française d'Aviron s'appliquent aux manifestations régionales.

Inscription aux régates

Toutes les inscriptions aux régates régionales se font sur le serveur de la Fédération Française d'Aviron : <https://intranet.ffaviron.fr/>

Pour toutes questions sur les inscriptions, vous pouvez contacter Julien Suchodolski (julien.suchodolski@ffaviron.fr - 06 64 91 56 11).

Rédaction de l'avant programme

L'avant programme est rédigé en concertation entre la Ligue, le Club Organisateur et la Présidente de la Commission Régionale des Arbitres (PCRA) de la Ligue.

Il est joint à ce document pour l'ensemble des régates ayant lieu cette saison sur la Ligue.

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction du nombre d'engagés.

Les courses ouvertes peuvent être modifiées en fonction du nombre d'engagés en regroupant des catégories courant sur une même distance.

Rédaction du programme

Le programme est rédigé à l'issue de la réception des engagements.

Le programme est envoyé à l'ensemble des clubs inscrits pour le jeudi précédant la régata.

Affichage des résultats et communication

Les résultats sont disponibles en ligne depuis le site de la Ligue : <https://www.avironcentre-valdeloire.fr>

Lorsque cela est possible, les résultats sont diffusés en direct.

Ligue et Club Organisateur : modalités d'organisation

La Ligue prend en charge les récompenses comptant pour les épreuves décernant un titre régional.

Ces épreuves sont indiquées par ⁽¹⁾ dans la suite de la réglementation sportive.

Le Club Organisateur prend en charge les récompenses pour les autres épreuves.

Le Club Organisateur prend en charge la restauration des personnes œuvrant sur cette manifestation (arbitres, chronométreurs, bénévoles).

Le Club Organisateur doit demander les autorisations nécessaires à la tenue de la manifestation et met en place la sécurité.

Le Club Organisateur est encouragé à communiquer sur la tenue de la manifestation auprès des collectivités locales, de la presse.

Les clubs de la Ligue participants à la manifestation mettent à disposition un bénévole pour l'organisation en cas de demande de l'organisateur.

Jury et Comité d'équité

Le Jury est nommé pour chaque régates par le PCRA un mois avant le début de la manifestation et transmet la liste des membres du Jury à la Ligue et au Club Organisateur.

Le Comité d'Équité est composé du Président du Club Organisateur, du Président de la Ligue, du Président du Jury et du TSR.

En dehors des litiges lors des régates, il est chargé du choix de maintenir la manifestation en cas de problèmes extérieurs pouvant entraîner des risques.

Obligation des rameurs de la catégorie Jeune, J15 et J16

Dans le cadre des manifestations régionales, la Ligue impose d'être titulaire de l'aviron niveau 3 (anciennement aviron d'Or) pour les rameurs de la catégorie Jeune, les J15 et les J16 souhaitant concourir en skiff.

Matériel

De façon à permettre un bon enchaînement des courses, il pourra être demandé aux clubs de mettre à disposition son matériel. Pour le bon déroulement des rotations de matériel, l'échauffement et le retour au calme sont interdits sur l'eau.

Numéro de couloir et de dossard

A la charge de la Ligue pour les courses en contre la montre et à la charge des clubs pour les courses en ligne. Toutes les embarcations devront être munies de leur numéro sous peine de ne pas être classées.

Contrôle anti-dopage

Les manifestations régionales étant inscrites sur le calendrier national, des contrôles anti-dopage peuvent avoir lieu.

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

Catégories de rameurs

La FFA classe les rameurs en catégories d'âge et catégories de poids.

Pour favoriser la pratique de masse et encourager l'émulation, des catégories complémentaires peuvent être créées en fonction du niveau de valeur des compétiteurs et du type de compétition.

Epreuve		J12	J13	J14	J16	J18	Senior
Catégorie							
Jeune	J10 et moins						
	J11	oui					
	J12	oui	Oui	oui			
	J13		Oui	oui			
	J14			oui			
Junior	J15				oui	oui	oui
	J16				oui	oui	oui
	J17				oui	oui	oui
	J18				oui	oui	oui
Senior	Senior					oui	

Les rameurs de la catégorie jeune ne peuvent concourir que dans des bateaux armés en couple.

Épreuves hommes, femmes ou mixtes

Les femmes peuvent participer aux épreuves hommes. Les équipages des épreuves mixtes sont constitués à parité d'hommes et de femmes.

Mixtes de Clubs

Les mixtes de Clubs sont à engager par la Ligue, vous pouvez contacter Julien Suchodolski (julien.suchodolski@ffaviron.fr - 06 64 91 56 11) ou Nicolas Jolly (nicolas.jolly@ffaviron.fr – 06 14 08 33 03) avant la clôture des engagements.

OFFRE JEUNE EN RÉGION CENTRE – VAL-DE-LOIRE

L'offre Jeune comptant pour le classement national Jeune 4 étapes hivernales ainsi que le Championnat Régional et concerne les catégories J12, J13 et J14 :

- Étape 1 : Animation Automnale (Tours), dimanche 17 novembre 2024, épreuves en quatre de couple avec barreur et yolette sur 1000m.
- Étape 2 : Championnat Régional Indoor (Olivet), dimanche 1^{er} décembre 2024, relais à 4 rameurs sur 2000m avec deux passages non consécutifs par rameur.
- Étape 3 : Animation Hivernale (Bourges), dimanche 19 janvier 2025, épreuves en 4x+ sur 4000m.
- Étape 4 : Étape au sol (Tours), samedi 1^{er} février 2025.
- Championnat Régional (Bourges) : samedi 24 mai 2025, distance de 500m pour le 1x J12, distance de 1000m pour le 1x J13, J14 et le 2x J14.

Les 4 premières étapes ainsi que le championnat de Ligue permettent de rapporter des points de participation pour le classement Jeune.

Le championnat régional est qualificatif pour le championnat de Zone en 1x J13 et J14 et en 2x J14.

TITRES DE CHAMPION RÉGIONAL J16, J18 ET SENIOR

Un titre de champion régional est remis au meilleur et à la meilleure J16, J18 ou senior de la Ligue.

Chaque participation à l'Animation Automnale, au Championnat Régional Indoor, à l'Animation Hivernale, au Championnat Longue Distance et à la Régate de Bourges permet de cumuler des points. Les épreuves permettant de remporter des points sont indiqués par deux étoiles (**) dans les avants programmes. Si le rameur ou la rameuse participe à plusieurs épreuves le même jour, le meilleur classement est conservé.

Les participants marquent leur pourcentage du temps pronostic de leur catégorie.

Exemple : un rameur ou une rameuse qui réalise 97,38% du temps pronostic de sa catégorie sur une épreuve, marque 97,38 points au classement.

En cas d'exæquo, le classement du Championnat Régional Indoor départage les deux athlètes.

Exemple : des deux rameurs ou rameuses qui concourraient en 2- sur les quatre étapes bateaux seraient départagés par l'épreuve individuel indoor.

Les titres sont décernés à l'issue de la Régate de Bourges au rameur et à la rameuse, toute catégories confondues, ayant cumulé le plus de points.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL ET OPEN INDOOR

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE 2024

GYMNASSE DE LA VANOISE - OLIVET

CALENDRIER

Mardi	22 octobre	8h00	ouverture des inscriptions
Dimanche	24 novembre	18h00	clôture des inscriptions
Dimanche	1 ^{er} décembre	9h00	réunion des délégués

ÉPREUVES ET PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Senior – distance de course : 10 000m

1 SH 9h50 senior H/F individual

Senior – distance de course : 10 000m

2 SH 9h50 senior H/F en équipe

Senior – distance de course : 500m

3 SH ⁽¹⁾ 10h00 senior homme

PARA-ID – distance de course : 500m

4 PARA-ID BC ⁽¹⁾ 10h00 PARA-ID BC

5 PARA-ID CD ⁽¹⁾ 10h00 PARA-ID CD

PARA-ID – distance de course : 1000m

6 PARA-ID BC ⁽¹⁾ 10h10 PARA-ID BC

7 PARA-ID CD ⁽¹⁾ 10h10 PARA-ID CD

PARA-ID – temps de course : 2min

8 PARA-ID AB ⁽¹⁾ 10h20 PARA-ID AB

J14 – distance de course : 1 000m

9 J14H ⁽¹⁾ 10h20 jeune 14 ans homme

10 J14F ⁽¹⁾ 10h30 jeune 14 ans femme

Universitaires - distance de course : 1 000m

11 UH 10h40 universitaire homme

12 UF 10h50 universitaire femme

Master – distance de course : 1 000m

13 MH ⁽¹⁾ 11h00 master homme

14 MF ⁽¹⁾ 11h10 master femme

J16 – distance de course : 2 000m

15 J16H ⁽¹⁾ ^(**) 11h20 junior 16 ans homme

16 J16F ⁽¹⁾ ^(**) 11h30 junior 16 ans femme

J18 – distance de course : 2 000m

17 J18H ⁽¹⁾ ^(**) 11h40 junior 18 ans homme

18 J18F ⁽¹⁾ ^(**) 11h50 junior 18 ans femme

Sénior – distance de course : 2 000m

19 SH ⁽¹⁾ ^(**) 12h00 senior homme

20 SF ⁽¹⁾ ^(**) 12h10 senior femme

J14 – Relais à 4 sur 2 000m

21 J14H ⁽¹⁾ 12h30 jeune 14 ans homme

22 J14F ⁽¹⁾ 12h40 jeune 14 ans femme

J10/J11/J12 – Relais à 4 sur 2 000m

23 J12M ⁽¹⁾ 12h50 jeune 12 ans mixte

Open – Relais à 4 sur 2 000m

24 SH open ⁽¹⁾ 13h00 open homme

ÉPREUVE DU 5 000m ET DU 10 000m PAR ÉQUIPE

Le 5 000m et le 10 000m peuvent se courir par équipe de 2, 3 ou 4 rameurs. Le nombre de relais est libre. Les mixtes de clubs sont autorisées.

LICENCES

Les personnes non licenciées à la Fédération Française d’Aviron doivent être munis d’un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l’aviron en compétition.

CLASSEMENT JEUNES

Le relais J14 compte pour le Classement Jeunes.

LIEU DE LA COMPÉTITION

Gymnase de La Vanoise, 1111 rue du Général de Gaulle, 45160 OLIVET

ORGANISATION

Club Organisateur : Aviron Club Orléans Olivet (représenté par Alexandre Tingry)

Gestion des courses : Ligue du Centre – Val de Loire d’Aviron (Julien Suchodolski)

Présidente du Jury : Amélie Zech